

PROTECTION DES PROFESSIONNELS :

Sécurité, base fondamentale d'une gestion éco-responsable



Respect des consignes de sécurité

Recommandation



La peinture et ses composants sont des produits à utiliser en suivant les consignes d'hygiène et de sécurité qui s'imposent, en utilisant l'équipement dédié à la tâche.

L'acquisition de bonnes pratiques et de bons réflexes professionnels est essentielle. Respect des consignes de sécurité et éco-responsabilité s'inscrivent dans une même démarche.



Ponçage : poussière, bruit, projections

Le ponçage est une opération mécanique (par opposition à une action chimique), qui consiste à abraser une surface. Cette action génère du bruit, de la poussière et des projections diverses. Sans les protections adéquates et du matériel conforme et en bon état de fonctionnement, l'étape du ponçage présente des risques.

- Protéger les voies respiratoires : porter un masque de protection même en cas d'utilisation d'une ponceuse à aspiration.
- Porter des lunettes de sécurité

- Porter une paire de gants adaptée à l'opération. Il est conseillé d'utiliser des gants Nitrile : pas de risque d'allergie ; pas de talc ; résistance, notamment aux solvants qui ne transpercent pas la matière.

Pour les opérations de ponçage sur de la tôle nue :

- Disposer autour du véhicule et sur les éléments adjacents (surtout pour préserver la peinture) des protections contre les projections de particules métalliques incandescentes.
- Porter des lunettes ou mieux, un écran total avec visière, un casque et des bouchons d'oreilles.

Préparation : émanations, contacts

Même s'ils sont le plus souvent hydrodiluable, les produits de peinture sont à manipuler avec précaution.

- Effectuer les préparations dans des locaux équipés d'un système de ventilation qui élimine émanations et vapeurs (idéalement, laboratoire dédié avec un système de ventilation automatisé).
- Porter un masque (intégral dans certains cas), des lunettes et des gants pour se protéger des émanations, des risques d'éclaboussures et de contact cutané.

Application : émanations, contacts

Lors de l'application, les risques de contact cutané et d'inhalation de particules de peinture en suspension dans l'air sont d'autant plus importants que les principes actifs des produits sont à l'œuvre.

- Ventilation dans les cabines
- Protection des voies respiratoires (masques, idéalement à induction d'air), des yeux (lunettes) et de la peau (gants et combinaisons) adaptés au système de peinture employé.

Nettoyage : émanations, contacts

Le nettoyage des outils, notamment de pulvérisation, expose le peintre au relâchement de sa vigilance. C'est pourtant lors de cette opération que le peintre respire le plus de solvant.

- Fontaine de nettoyage, hermétiquement fermée et reliée à un dispositif d'évacuation d'air.

Sans aucune manipulation ni évaporation dans l'atmosphère de l'atelier, le peintre peut, pendant ce temps, se consacrer sans nuisance à des travaux plus rentables.

Étiquetage, FDS, bons sens : vos alliés

Pour savoir quel équipement est adapté à l'emploi d'un produit de peinture, l'étiquetage et la FDS sont des sources sûres. Le bon sens guidera ensuite les choix, les pratiques et les comportements :

- Veiller à la taille des vêtements de travail, ni trop amples ni trop serrés
- Adapter le type de gants et de masque à la nature des travaux
- Entretenir l'équipement et changer régulièrement les filtres du matériel d'aspiration ou des masques
- Ranger les outils pour éviter les obstacles et les chutes...

Éviter les risques inutiles

La minimisation des dangers est fréquente. Les risques les plus courants sont d'ordre cutané, oculaire ou respiratoire. Les risques d'ingestion impliquent souvent la responsabilité de la victime, qui a pu manger, boire ou fumer dans un local contenant de la peinture, des solvants ou autres produits. Outre la santé de l'utilisateur, le non-respect des consignes de sécurité peut notamment entraîner des risques d'incendie ou d'explosion.



Intégrer dans la définition de poste les mesures de sécurité et l'EPI associés.

RÉFÉRENCES

FDS, fiches techniques et recommandations des fabricants.

Télécharger le [Mémo du Livre Vert](#)



Impliquer

« J'organise des réunions régulières avec le personnel pour rappeler le respect des règles de sécurité. Je mets en place l'affichage nécessaire aux consignes de sécurité sur chaque poste qui le justifie.

Pour chaque métier de l'atelier, j'ai formalisé une fiche des risques encourus avec en face les moyens de protection pour les éviter, qui sont mis à disposition. Cette fiche est émarginée par chaque salarié de manière à les sensibiliser et engager leurs responsabilités à appliquer ces consignes », **Carrossier adhérent FRCI.**

Fiche extraite du Livre Vert du poste peinture de l'atelier carrosserie créé par le Groupement Peinture Carrosserie du SIPEV (Syndicat des Industries des Peintures, Enduits et Vernis affilié à la FIPEC) en partenariat avec le CNPA, la FEDA, la FNA et le GARAC.

